

Aider

les personnes en situation de
handicap psychique



Assemblée Générale 2019

La Roche 

Association La Roche gère des établissements financés par :



MEMBRE DE L'UNION D'ASSOCIATIONS LES COULEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

RAPPORT MORAL par Alain VIRICEL, Président

Mesdames et Messieurs les Elus et Responsables d'Instances Administratives en charge des Personnes en situation de Handicap, Mesdames, Messieurs les Présidents et Représentants d'Associations, avec un salut particulier aux Membres de nos Associations partenaires au sein des « Couleurs de l'Accompagnement » et une déférence singulière aux Sœurs du Prado présentes parmi nous,

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Bienvenue à cette 47^{ème} Assemblée Générale dont l'objet consiste à dresser le bilan de l'exercice écoulé, exposer le programme de l'année en cours et esquisser les perspectives de celles à venir.

2018 que nous revisitons, riche en événements et conjuguant les extrêmes, fut à la fois exaltante et cruelle :

- ▶ Cruelle avec le décès de notre Ami Cyprien Chetail, tellement impliqué 12 années durant et à la source de toutes nos dernières réalisations comme de nombreuses autres à venir, cruelle également avec les disparitions dramatiques de Damien et de Kevin enlevés à leur famille à la fleur de l'âge sans oublier Maryvonne, résidente, Laurent, travailleur, les 5 personnes liées à l'Association qui nous ont quittés en ce début d'année et, notamment, la fin douloureuse de Gilberte, première résidente accueillie à La Roche dès son ouverture par frère Roger en 1973. Nos pensées vont à eux et à leur entourage respectif à qui nous manifestons tout notre soutien dans ces moments difficiles où « **évidemment** », selon Michel Berger, « **On rit encore pour des bêtisesMais pas comme avant** ».
- ▶ Cruelle donc, mais, à l'opposé, ô combien **exaltante** et portée par une dynamique peu commune au regard, de la variété, de la complexité, de l'importance des opérations concrétisées et de la qualité des résultats enregistrés :
 - En premier lieu, comme le montreront les interventions de nos Professionnels dans le cadre du rapport d'activité et la présentation par notre Trésorier des comptes commerciaux et financiers, un comportement très satisfaisant de nos Etablissements et plus spécialement de nos blanchisseries,
 - Ensuite, une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le mardi 26 juin 2018 qui a entériné :
 - 1 - La reprise à dater du 1^{er} Janvier de la SASU l'Yzeron conférant à La Roche, la gestion d'un Foyer de Vie de 51 places ouvert aux sortants d'hôpitaux psychiatriques ;
 - 2 - L'absorption/fusion d'APARU, Association du Roannais qui dispose d'un Accueil de Jour, d'un SAVS et d'un SAMSAH, apportant à La Roche expertise dans ces domaines et complémentarité tout en confortant son ancrage en Pays Ligérien.
 - Enfin, la remise de notre réponse le 5 octobre à un appel à projet élaboré par l'ARS et visant la construction d'une MAS localisée dans le Nord-Ouest du Département, a abouti, **superbe cadeau de Noël**, à la décision du même organisme notifiée le 26 décembre « **d'accorder**, je cite, **à l'Association La Roche l'autorisation de création d'une Maison d'Accueil Spécialisée de 60 places pour adultes présentant un handicap psychique** située à Claveisolles. A titre d'information complémentaire, cet établissement sera localisé dans l'enceinte du Couvent laissé vacant par la Congrégation des Sœurs du Prado et susceptible de générer l'embauche de près de 90 Professionnels.
- ▶ A l'instar de 2015 caractérisée par une adjonction de faits marquants que le hasard avait concentrés en 1 seule année, 2018 apparaîtra comme une période d'agrégation unique de telles opportunités de croissance à la fois externe et interne et génératrices de retombées positives pour La Roche :
 - Acquisition de savoir-faire participant à la diversification et la complémentarité de l'éventail des services proposés ;
 - Elargissement de son emprise territoriale ;
 - Atteinte à l'horizon 2022, combinant alors un effectif proche de 300 salariés et un Budget voisin de 22 000 K€, d'un seuil de crédibilité et d'une stature lui offrant la perspective de maîtriser son avenir.

Sans attenter à l'intérêt que représente l'intégration d'Yzeron et d'Aparu, je souhaiterai revenir, l'espace d'un paragraphe, sur « le point d'orgue » que constitue, par sa durée de maturation et son ampleur, le projet « Claveisolles ». Cet investissement au sein de l'ancien domaine de la Congrégation des Sœurs du Prado ne semble-t-il pas un clin d'œil à La Roche, fondée par Frère Roger JACQUET, attaché lui aussi à la même mouvance ? Cette création se situe en effet dans la droite ligne du fondateur dont le combat quotidien était mené en faveur des plus défavorisés. Permettez-moi à ce sujet, de renouveler nos remerciements aux religieuses du Prado, présentes à cette assemblée... Leur communauté a toujours cru à notre projet et l'a activement soutenu même au prix d'efforts sacrificiels.

La naissance de ce nouvel établissement, l'extension de nos services s'inscrivent dans la vocation de La Roche qui consiste à accompagner, au mieux et dans la vie de tous les jours, nos résidents, travailleurs et retraités ;

- ▶ Au titre des Objectifs 2019, la priorité sera bien évidemment donnée à la concrétisation des projets dominants :
 - 1 - Lancement de la construction de la MAS à Claveisolles ;
 - 2 - Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens plus connu sous l'abréviation CPOM avec le Conseil Départemental du Rhône et induisant:
 - ✓ La construction du Domicile Collectif sur le site des Myosotis ;
 - ✓ L'accélération de l'étude de la nouvelle Résidence l'Yzeron destinée à remplacer les anciens bâtiments inadaptés ;
 - ✓ Le déploiement de la plateforme de services sur Tarare ;
 - ✓ La mise en place des Frais de siège.
 - 3 - Signature d'un second CPOM avec l'ARS et le CD 42 ;
 - 4 - Poursuite de la Conversion de l'atelier de Conditionnement sur des activités de terroir ;
 - 5 - Réflexion sur la Gouvernance et sa mise en adéquation avec l'évolution de l'Association.

Mais nous n'en resterons pas moins en veille de toute opportunité autre susceptible de se présenter.

- ▶ Fidèles à l'engagement exprimé dès 2017, ces objectifs affichés et enrichis de l'action de nos Professionnels comme des projets présentés par notre Direction, ne poursuivent qu'un seul but : « *élargir notre éventail de services propres, le compléter par un accès à la palette plus étendue développée au sein des Couleurs de l'Accompagnement, initier des partenariats dans les bassins de vie abritant nos établissements, tout ceci en vue de proposer les parcours de Vie sans rupture les plus pertinents aux personnes qui nous sont confiées* ».
- ▶ Il me revient à présent d'exprimer, au nom de notre Association, toute notre gratitude :
 - En tout premier lieu à l'Agence Régionale de Santé qui, en plus de son soutien habituel, nous a honorés de sa confiance en retenant notre projet de Maison d'Accueil Spécialisée sise à Claveisolles ;
 - Au Service en charge du Handicap au Conseil Départemental sur le point d'avaliser, nous l'espérons, notre plan d'action sociale et logement s'inspirant des nouvelles orientations proposées ;
 - A M. le Président de la COR et M. le Maire de Claveisolles pour l'appui apporté à notre dossier MAS ;
 - Aux représentants du Fonds Handi-Psy, fortement engagés dans la recherche de dons alloués à des investissements dans des domaines novateurs. En fin de séance, ils nous feront part de leur action et éventuellement de l'affectation de leur soutien financier pour l'année en cours ;
 - Aux Administrateurs impliqués dans cette action majeure pour l'énergie et le temps consacré ;
 - A notre Directeur Général ainsi qu'aux Membres du Comité de Direction pour la qualité de leur expertise, leur clairvoyance et leur dynamisme ;
 - Enfin je voudrai renouveler nos remerciements à nos Professionnels et les assurer de notre total soutien dans la poursuite de leur mission qui consiste à traduire dans les faits, avec enthousiasme, détermination et au moyen de pratiques innovantes, y inclus le « questionnement positif », les dispositions actualisées avec le seul souci qui vaille : « **apporter le meilleur à nos Usagers et Travailleurs et viser la construction, pour tous ceux qui le peuvent, d'un itinéraire adapté favorisant autonomie et ouverture vers la Cité et le monde ordinaire** ».

- ▶ En conclusion, je vous livre une analyse de Benjamin FRANKLIN :

« *L'Humanité se divise en 3 catégories : ceux qui ne peuvent pas bouger, ceux qui peuvent bouger et ceux qui bougent !* »

Vous laissant totale liberté pour identifier le critère approprié à l'évolution résolue de La Roche,

Je vous remercie pour votre attention.



INTRODUCTION par Bruno DANDOY, Directeur Général

L'année 2018 aura été une année très dense, que ce soit sur le domaine « gestionnaire », ou sur le domaine « réponse aux besoins des Personnes Concernées ».

Sur le champ de la gestion, l'année aura été marquée par le déploiement d'un nouveau progiciel (AXAPA) qui intègre l'ensemble des domaines d'action : la paie, la comptabilité, la facturation des prestations, la gestion commerciale, mais aussi la Gestion des Usagers (Dossier informatisé de l'Usager) et la Gestion des Ressources Humaines. L'intérêt d'un tel Progiciel est d'intégrer en son sein l'ensemble des processus de travail, gérant une base de données unique. Les objectifs principaux sont d'améliorer :

- La productivité de ces processus, en générant des gains de temps de traitement dans la saisie des éléments d'entrée et dans la production des éléments de sortie des différents processus ;
- La fiabilité des données produites par une gestion de base de données unique et partagée ;
- La disponibilité des informations nécessaires et suffisantes aux utilisateurs.

Cette évolution vient soutenir la croissance de l'association, et la répartition optimisée des tâches, dans un objectif de mutualisation lorsque cela est générateur de qualité et de gains économiques, et de décentralisation lorsque cela est efficace en termes de prise de décision rapide et adaptée.

Sur le champ de la réponse aux besoins des personnes concernées, l'année a débuté avec la reprise en gestion de la Résidence Yzeron, avec l'appui d'un directeur de transition qui a amené toute son expérience pour conduire cette intégration dans la sérénité, en centrant les premières décisions sur l'optimisation de l'organisation et de l'accompagnement apporté aux résidents. Une fusion de la SASU, par Transmission Universelle de Patrimoine, a été réalisée en juillet 2018 finalisant l'intégration pleine et entière de la résidence au sein de l'association.

Le Premier semestre a aussi été consacré à la création de l'offre de service du Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées (PCPE) à destination des Personnes atteintes du Syndrome de Prader-Willi. Cela s'est concrétisé par le recrutement d'une Coordinatrice de Parcours, et les premiers accompagnements dès l'été 2018. Le PCPE accompagne les enfants, les adolescents et les adultes présentant un syndrome Prader-Willi diagnostiqué, ainsi que leur famille ou leurs aidants, dans une visée résolument inclusive, et l'objectif est l'anticipation et l'évitement des ruptures de parcours des personnes bénéficiaires de l'offre du PCPE, ainsi qu'une intervention auprès de leurs aidants pour soutenir la situation globale.

En juin 2018, les associations APARU et La Roche ont décidé de réunir leurs moyens, en votant en AGE respective une fusion absorption d'APARU par La Roche, dans le but d'assurer la pérennité des structures sur Roanne, et de dupliquer leurs savoir-faire et expertise en élargissant la palette des accompagnements proposés par La Roche, notamment vers les services ouverts.

Enfin, suite à l'ouverture d'un Appel à Projet par l'ARS visant à la création d'une Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) de 60 places pour personnes handicapées psychiques, sur le Rhône, l'Association (avec l'aide précieuse d'une chargée de projet (Caroline OFFREY) et les éclairages de Marie-Christine PILLON (Présidente d'AMAHC) a porté une réponse qui a été retenue par le Comité de Sélection. L'objectif de ce nouvel établissement, qui ouvrira en début d'année 2021 sur la commune de Claveisolles, est d'accueillir des personnes adultes avec handicap psychique et troubles ou pathologies associés qui, faute de places en MAS sont prises en charge de manière inadéquate en centre hospitalier de psychiatrie ou maintenues dans une structure insuffisamment médicalisée ou inadaptée. Le Projet Associatif de La Roche définit comme axe prioritaire la question du « Renforcement du Pouvoir d'Agir », et de « l'Autodétermination », et cette M.A.S. (une MAISON où l'on VIT et où l'on SOIGNE) est une solution d'accompagnement qui favorise, si ce n'est le rétablissement complet, au moins une réappropriation de leurs choix, de leur expression et de leur parcours de vie par les Personnes Concernées.

Je conclurai ce propos introductif en remerciant et en félicitant l'ensemble des professionnels de l'association pour leur implication au quotidien dans la réalisation de ces différents projets.

POLE BLANCHISSERIE DES ESAT par Jean-Michel SANTT, Directeur

Le Pôle blanchisserie (regroupant les ateliers de Vénissieux – 50 ETP et l’atelier d’Amplepuis – 40 ETP) a connu une année 2018 marquée par un fort dynamisme commercial ayant permis aux ateliers de proposer une activité soutenue tout au long de l’année et par une mue en profondeur de notre action médico-sociale.

- ✓ **Pour l’atelier de Vénissieux**, cela s’est ainsi traduit par une année record sur le plan commercial dépassant pour la première fois la barre du million d’euros de chiffres d’affaires (1001 K€ soit +12 % par rapport à 2017) pour un résultat lui-aussi record de +165 K€ ! Véritable prouesse des équipes compte tenu du turnover : intégration de 3 nouveaux moniteurs (50 % de l’effectif) et d’un nouveau chef d’atelier.

En revanche, en raison de ce contexte particulier et de l’absence longue durée de notre chargée d’insertion, la dynamique d’inclusion de nos travailleurs en milieu ordinaire (par le biais de stages, de mises à disposition, de visites d’entreprises, de reconnaissances de leurs savoir-faire professionnels...) s’est essouffée.

- ✓ **Pour l’atelier d’Amplepuis**, l’opportunité puis l’obtention d’un nouveau marché de linge hospitalier en fin d’année a considérablement accéléré la dynamique de modernisation engagée depuis 2012... En nous confiant son linge, le Centre Hospitalier du Beaujolais Vert a ainsi permis une augmentation de l’activité de plus de 45 % en quelques mois... ! Cela a donc nécessité une accélération des investissements matériels, une réorganisation de l’activité et un accompagnement des équipes (travailleurs et salariés) afin de digérer cette charge supplémentaire. Sur le plan de l’activité, le chiffre d’affaires a atteint +785 K€ (+13 % par rapport à 2017) pour un résultat opérationnel de +78 K€.

Quelques chiffres... ?

	Amplepuis	Vénissieux
Effectifs	43 TH	63 TH
Taux d’occupation	94.00 %	89.80 %
% de temps partiels	35 %	57 %
Nombre d’entrées	7	4
Âge moyen	43.0 ans	46.7 ans

Les autres temps forts et actions marquantes de l’année 2018 sur le Pôle ont été les suivants :

- Déploiement du nouveau logo et mise en ligne du site internet commercial avec d’excellents retours en termes de visibilité et de contacts commerciaux ;
- Travail de fond sur la politique de rémunération des travailleurs : révision des modalités de calcul des coefficients de rémunération (*coefficients moyens en hausse : 10.8 % à Vénissieux et 11.6 % à Amplepuis*), mises en place de primes de mise à disposition et de primes d’assiduité... réflexion en cours sur la mutuelle ;
- Mise en œuvre d’activités de soutien sur de nouveaux thèmes : la santé (troubles visuels, santé bucco-dentaire), la retraite et de plus en plus de formations professionnalisantes (couture, SST, informatique).

L’objectif principal pour l’année à venir sera de retrouver un équilibre de fonctionnement propice à la consolidation de l’action médico-sociale sur la base des orientations du Projet Associatif et du plan d’actions défini à la suite de l’évaluation interne.



POLE INDUSTRIE & SERVICES DES ESAT par Christophe SAYN, Directeur

Le Pôle Industrie & Services (regroupant les ateliers de Brignais – 15 ETP, l’atelier de Roche Métal – 47 ETP et l’atelier des Sauvages – 57 ETP) a connu une année 2018 marquée par une montée en charge de l’atelier de Brignais pour atteindre son agrément sans dépendre des ateliers des autres associations, par une augmentation de l’ouverture de Roche Métal sur l’extérieur, et une augmentation de la charge de travail de l’atelier des Sauvages.



- ✓ **Pour l’atelier de Brignais**, les nombreux stages et MISPE auront permis d’être en constante augmentation des effectifs pour être quasiment à l’objectif fin 2018. Le client unique, mais avec un contrat de 5 ans, est complètement satisfait par notre prestation. Au niveau remplissage la mise en place de la salle propre par la nouvelle cheffe d’atelier est une réussite et va permettre de travailler sur les normes BPF cosmétique (Bonne Pratique de Fabrication en cosmétique). Au niveau logistique nous allons pouvoir récupérer la totalité du contrat que nous avons en partie sous-traité à un autre ESAT.
- ✓ **Pour l’atelier de Roche Métal**, Sur le plan de l’activité, le chiffre d’affaires a encore dépassé les objectifs, notamment avec une très forte activité de fin d’année et des mises à disposition réussies par nos usagers sur le bassin Tararien qui se traduisent par de nombreuses demandes début 2019
- ✓ **Pour l’atelier des Sauvages**, la progression de l’activité des espaces verts se confirme et de nouveaux clients dans le domaine médical et alimentaire dont certains avec une saisonnalité décalée permettent d’envisager sereinement le retour à l’équilibre financier de cet atelier, avec la mise en avant d’activités terroirs comme la production de miel.

	Brignais	Rochemétal	Les Sauvages
Equivalent Temps Plein (Agrément)	15	47	57
Chiffre d’affaire	152 K€	693 K€	310 K€
% de temps partiel	50 %	29 %	39 %
Nombre d’entrées	11	6	10
Âge moyen	39 ans	43 ans	44 ans

Les autres temps forts et actions marquantes de l’année 2018 sur le Pôle ont été les suivants :

- Déploiement du nouveau logo et mise en ligne du nouveau site avec un projet d’AD Words ;
- Travail de fond sur la politique de rémunération des travailleurs : révision des modalités de calcul des coefficients de rémunération, mises en place de primes de mise à disposition et de primes d’assiduité... réflexion en cours sur la mutuelle ;
- Mise en œuvre d’activités de soutien sur des thèmes comme l’informatique avec le soutien financier de FAHPSY pour Roche Métal, ou bien le passage de CACES pour certains usagers pour leur permettre d’augmenter leurs compétences professionnelles. Pour augmenter l’autonomie, nous avons réalisé des formations pour l’utilisation en sécurité de véhicules sans permis, que nous allons pouvoir commencer à acquérir en partenariat avec le pôle hébergement grâce à l’aide de FAHPSY.

L’objectif principal pour 2019 sera de confirmer le retour à l’équilibre économique pour pouvoir en faire profiter nos travailleurs d’ESAT et leur fournir une meilleure qualité de suivi et d’accompagnement dans le sens des orientations du Projet Associatif et du plan d’actions défini à la suite de l’évaluation interne, tout ceci en travaillant sur les nouveaux projets de fromagerie-laiterie et hôtellerie.



Evoluer pour s’adapter



POLE HABITAT par Emmanuel VIAL, Directeur

Le pôle habitat s'inscrit dans les valeurs de l'association définies dans le projet associatif. Il a ainsi pour mission première d'accueillir et accompagner des personnes atteintes d'un handicap psychique, associé ou non à une déficience intellectuelle. Le projet de l'association, du pôle habitat et donc ceux des différentes structures qui le composent se construisent autour de la personne handicapée psychique et de ses besoins. C'est elle qui donne sens à toutes les actions mises en place.

Le pôle habitat propose aux personnes accompagnées une aide dans la prise en charge de leurs besoins fondamentaux et un soutien à la réalisation de leur projet de vie. Les habitants sont placés en situation d'être acteurs de leur parcours, pour un quotidien autodéterminé, visant leur épanouissement global et à chaque étape de leur vie.

Le pôle habitat est constitué à ce jour des deux foyers d'hébergement (77 places), d'un foyer appartement (28 places), d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) expérimental (8 places) et d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) pour le syndrome de Prader-Willi (20 places). Au total, nos agréments nous permettent ainsi d'**accompagner 133 personnes** dans nos divers dispositifs.

La mission générale du pôle habitat se décline par l'accueil et l'accompagnement des personnes pour :

- ▶ La promotion de l'autonomie au sens de la capacité à se « gouverner soi-même » (autodétermination) ;
- ▶ La promotion de la santé au sens de l'acceptation de la maladie et des soins associés ;
- ▶ La lutte contre l'isolement par l'accompagnement à la vie relationnelle, affective, sociale, citoyenne et professionnelle.

L'action des professionnels qui accompagnent est conduite dans une dimension éthique de bienveillance pour aider les personnes à atteindre leurs objectifs, en cherchant par leur expertise le meilleur compromis entre sécurité et liberté.

Les fondements du projet général d'accompagnement de chaque structure du pôle habitat se structurent en trois dimensions dont l'action conjointe permet un accompagnement global de chaque situation.

Les trois piliers d'organisation sur lesquels nous nous appuyons sont :

- ▶ **Le Cadre d'accueil et le « Prendre soin »** : Accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap afin de les aider à se construire une vie individuelle confortable ;
- ▶ **Le Soutien des actes du quotidien** : Permettre aux personnes accueillies de développer leur autonomie dans la vie quotidienne, les aider à interagir avec leur environnement ;
- ▶ **L'ouverture personnelle et citoyenne** : Favoriser et développer la relation des personnes accompagnées avec les autres, l'extérieur, leur ouverture, leur potentialité à exister en tant que personne dans notre environnement social ; tout en les aidant à se protéger de situations qu'elles ne pourraient pas affronter seules.

Les domaines d'interventions des équipes éducatives concernent tous les aspects de la vie des résidents et nos moyens d'action s'articulent autour de plusieurs dispositifs :

- ▶ La **Permanence**. Cette présence permanente permet : **Sécurité – Réactivité – Réassurance – Conseils** ;
- ▶ L'accompagnement par **Référence** – L'Accompagnement au Projet Personnel. Il permet **d'Encourager – Soutenir – Guider - Cheminer avec** ;
- ▶ La vie quotidienne, **la vie collective** et l'animation. Les équipes accompagnantes « utilisent » le quotidien des personnes, en individuel ou en collectif pour : **Impulser – Réhabiliter - Découvrir – Apprendre – Interagir - Se faire plaisir.**

En 2018, nous avons accueillis au cumul sur l'année, **90 personnes** au sein de nos foyers d'hébergement (Le Parc et Les Mousselines). **33 personnes** ont été accompagnées au sein du foyer appartement et **15 personnes** au sein du SAVS expérimental de Bagnols. Le PCPE pour le syndrome de Prader-Willi a quant à lui ouvert en juillet 2018 et a concerné **6 personnes**. Au total, le pôle habitat a ainsi accompagné **144 personnes** sur l'ensemble de l'année 2018.

Focus sur le PCPE PW :

Il est chargé par la CDAPH de fournir une prestation de coordination et de suivi de situations complexes pour des personnes de tous âges ayant le syndrome de Prader-Willi. Les objectifs qui guident les interventions du PCPE dans la coordination et le suivi de ces situations sont :

- L'évaluation des besoins de la personne accompagnée et l'élaboration des réponses adaptées ,
- La coordination de l'action des professionnels et organismes relevant de champs différents (sanitaire, médico-social, professionnels d'exercice libéral, ...) afin d'éviter toute rupture d'accompagnement et de parcours ;
- Le suivi de l'effectivité des prestations et la réévaluation régulière de leur pertinence.

L'activité 2018 sur le pôle hébergement (hors PCPE et SAVS) est bonne et dépasse le taux prévisionnel pour atteindre **90 % d'occupation**. On constate toutefois que ce taux est fort notamment grâce à la très forte activité du foyer appartement qui permet de compenser les pertes d'occupation de nos foyers d'hébergement.

Le nombre de demandes pour un accompagnement en foyer d'hébergement est ainsi en diminution et nous pousse à penser d'autres modes d'accompagnement car cette « formule » ne semble plus correspondre aux aspirations des personnes.

Les résultats de notre étude des besoins médico-sociaux montrent par ailleurs que sur la population des personnes accueillies pour l'heure sur nos foyers d'hébergement, 54 % aspirent, dans les deux ans, à changer d'orientation :

- ▶ **19 % à direction de dispositif plus lourd de type foyer de vie ;**
- ▶ **35 % à direction de dispositif plus légers de type domicile collectif.**

Les personnes accompagnées souhaitent un accompagnement plus individualisé que ne le permet l'organisation « en collectif » de nos établissements. Sans revenir sur la sécurité et le bien-être que leur prise en charge actuelle leur procure, elles souhaitent être accompagnées pour développer les compétences leur permettant de vivre leur quotidien de manière plus individuelle et autonome. Elles attendent ainsi que nous engagions nos moyens pour que les apprentissages dont elles bénéficient et ont bénéficié puissent réellement s'exprimer.

Notons enfin que l'année 2018 aura été l'année de l'évaluation interne de nos foyers. Nous retiendrons que cette campagne nous a permis de dégager un plan d'actions regroupant 4 grandes orientations d'amélioration :

- ▶ L'adaptation de nos offres de services et son organisation aux besoins des personnes ;
- ▶ L'évolution de nos pratiques d'accompagnement vers plus d'individualisation et de subsidiarité au service de l'autonomie des personnes ;
- ▶ L'accompagnement des personnes vers une plus grande inclusion citoyenne et l'amélioration de leur pouvoir d'agir ;
- ▶ L'encrage territoriale et le travail en réseau.

Les points qui apparaissent comme à améliorer dans notre évaluation interne seront orchestrés dans la logique de déploiement de la stratégie d'évolution que nous souhaitons déployer dès 2019, en lien avec les commandes publiques et les orientations associatives. Ainsi, plus que d'être des axes d'amélioration de la qualité des prestations rendues, ces points d'amélioration seront des préconisations fondatrices de l'exécution de nos futurs projets.



POLE FOYERS DE VIE & ACCUEIL DE JOUR par Marylène CIRERA, Directrice

L'année 2018 est marquée par l'orientation de l'Association vers le principe de subsidiarité auprès des personnes accueillies.

Forts de cette directive, les professionnels du Pôle se sont engagés à « laisser faire », « faire avec... si besoin » et ne plus « faire pour ». Cette dynamique est un changement profond, d'autant que les personnes concernées vieillissent et que l'équipe est largement sollicitée pour l'accompagnement. Ce mouvement implique également d'accompagner les adultes à être plus autonomes dans leurs choix.

Le dossier informatisé a vu le jour avec l'achat puis les formations externes et internes de tous les professionnels.

Le Foyer de Vie « Roger Jacquet »

Au 31 janvier 2018, 22 personnes une moyenne d'âge de 63 ans. Mouvement de 2 personnes suite à la réorientation en EHPAD de deux personnes. Taux d'occupation de 95 %. Deux personnes sont régulièrement hospitalisées en psychiatrie pour permettre une réorientation sans rupture.

A noter pour l'année :

- Des accompagnements médicaux en hausse : 871 accompagnements ;
- Des activités mises en place variées : mobilisation du corps à travers la gymnastique douce, la marche, la sophrologie et le travail de prévention de chutes toujours d'actualité. Les autres types d'activité sont au gré des événements locaux et des envies de chacun : bricolage, conte, esthétique, modelage, jardinage et des sorties pour poursuivre l'inscription dans le village et la ville ;
- Une équipe professionnelle renouvelée en partie (30 %).



Création originale des résidents
à partir du recyclage de capsules de café

Le Foyer de Vie « Roche-Félines »

Au 31 Décembre 2018, 32 personnes sont accueillies avec une moyenne d'âge de 60 ans. Mouvement de deux personnes suite à la réorientation en EHPAD d'une personne et au décès d'une autre. Taux d'occupation de 98 %.

A noter pour l'année :

- Mise en place d'activités et travail autour du mouvement : affiliation sport adapté (gym douce, pétanque, relaxation et GRS), partenariat avec le club de pétanque de Feurs et marche ;
- La réussite aux épreuves pour trois professionnels partis en formation qualifiante : BRAVO à Emmanuelle FORESTIER/LAPOIRE pour sa qualification de Veilleur de nuit, à Agnès JAVELLE pour sa qualification de Maitresse de Maison et à Stéphanie MONTET pour son CAFERUIS.
- Le recrutement d'une infirmière au dernier trimestre est venu apporter un soutien important à toutes les personnes accueillies et aux membres des équipes. Par son action, elle vient prévenir et accompagner chacun.

Le Service d'Accueil de Jour « Arc-en-Ciel »

Au 31 Décembre 2018, 39 personnes sont accueillies avec une moyenne d'âge de 49 ans. Le taux d'occupation de 75 % est en hausse. 7 personnes sont venues en sus pour des stages de découverte. 84 % des personnes viennent à temps partiel de 20 % à 80 %. Augmentation du nombre d'externes (36 %).

A noter pour l'année :

- Evaluation interne ;
- Organisation des 30 ans du service par les personnes accompagnées aidées des équipes.

FOYER DE VIE L'YZERON par Martine CALATRABA, Directrice Adjointe

Au 31 janvier 2018, 50 personnes sont accueillies avec une moyenne d'âge de 52,46 ans. Le plus jeune a 36 ans, le plus âgé 69 ans. Nous accueillons 12 femmes et 37 hommes.

Durant l'année nous avons eu 2 départs, l'une pour un logement autonome, l'autre pour une entrée en EHPAD et une arrivée d'une personne venant du domicile de son tuteur.

Taux d'occupation de 93.58 % dû à 2 hospitalisations de longue durée en Hôpital Général.

L'année 2018 est pour la Résidence l'Yzeron l'année de tous les changements :

- Changement de direction avec l'intégration à l'association La Roche ;
- Embauche d'une monitrice éducatrice supplémentaire, d'un commis de cuisine, d'une maîtresse de maison supplémentaire et d'une infirmière coordinatrice à temps complet ;
- Changement aussi pour nos usagers avec un accompagnement plus personnalisé ;
- Mise en place de vacances avec les séjours adaptés ;
- Augmentation des demandes de synthèses pluridisciplinaires pour une meilleure prise en charge de nos usagers ;
- Mise en place de la commission repas, de réunions institutionnelles ;
- Remise à niveau de tous les documents officiels ;
- Dissolution de l'association autres horizons ;
- Distribution de l'argent de poche des usagers par l'équipe éducative ;
- Achat d'un deuxième véhicule 9 places ;
- Achat de nouveaux équipement pour la cuisine dans le but d'une mise en conformité ;
- Réaménagement des bureaux et de l'infirmierie.

Et en perspective le déménagement de la Résidence pour de nouveaux locaux.



L'arbre aux 4 saisons
Création des résidents



Un nouvel emplacement pour une nouvelle
résidence



SAPHP APARU par Yves DUCHASSIN, Directeur

L'année 2018 a été rythmée par la fusion/absorption de l'association APARU par l'association LA ROCHE.

Le **Service d'Accompagnement pour Personnes Handicapées Psychiques** (SAPHP) accueille les personnes qui lui sont orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée (CDAPH) de la Loire, après examen de dossiers qui lui sont adressés par les demandeurs, âgés de 20 à 60 ans.

Au total 138 personnes (64 femmes et 74 hommes) ont été accompagnées sur l'année 2018 représentant 181 suivis. (Total supérieur en tenant compte des doubles suivis (personnes SAMSAH-CAJ ; SAVS-CAJ).

Les Activités réalisées :

Le **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale** (SAVS) fonctionne 250 jours par an du lundi au vendredi. Trois travailleurs sociaux, à temps plein accompagnent des malades psychiques stabilisés. Ils les rencontrent une fois par semaine, soit à domicile, soit dans les bureaux, ou en accompagnement extérieur.

Le SAVS a pour mission d'accompagner dans leur quotidien les personnes handicapées psychiques de favoriser et de maintenir leur autonomie. Il ne s'agit pas de faire à la place des personnes mais bien de faire avec elles. En 2018, le SAVS a accompagné 54 personnes (21 femmes et 33 hommes).

Chaque projet de l'utilisateur amène à une adaptation du cadre de travail de son référent. Notre mission première est de pouvoir maintenir l'utilisateur dans son logement par des étayages adaptés ou l'orienter vers un autre lieu de vie lui correspondant (EHPAD, Foyer de vie...).

A travers des temps d'écoute, des conseils réguliers et rassurants, nous tentons de soutenir l'utilisateur et l'aider à pouvoir redevenir acteur de sa vie.

Tout au long de l'accompagnement, le référent garde à l'esprit la sortie de l'utilisateur du service.

Le référent questionne la pertinence de continuer le suivi ou de l'interrompre, notamment chaque année, lors de la réalisation du bilan/projet afin de redynamiser l'accompagnement ou de préparer sa sortie du service dans les meilleures conditions possibles. L'utilisateur aura alors le choix de se rendre à la permanence du SAPHP, ce qui souvent le rassure.

Le **Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés** (SAMSAH) fonctionne du lundi au vendredi. Il s'inscrit dans une complémentarité des services ; il est un service médico-social dont la vocation est l'accompagnement de personnes adultes en situation de handicap psychique, vers une plus grande autonomie. Dans une dynamique de réhabilitation, l'objectif du service est d'aider ces personnes à mener à bien leur projet et leur insertion sociale.

Le SAMSAH a accompagné 25 personnes au cours de l'année 2018 (14 femmes et 11 hommes).

L'accompagnement SAMSAH proposé par un trinôme de référence (infirmière, AMP et psychologue) a pour dynamique de construire un accompagnement individuel global, associant une dimension de soins psychique, somatique et une dimension sociale afin d'aider la personne à trouver un potentiel mieux être et une place de citoyen qui lui revient de droit. Cette construction se fait à partir des demandes exprimées par la personne, de ses besoins, en fonction de l'évaluation de ses capacités, de ses difficultés et des possibilités du service.

Durant un temps défini, nous proposons un accompagnement individuel comme une continuité relationnelle essentielle aux personnes que nous accompagnons qui peuvent se retrouver très isolées de par leur souffrance psychique. Nous leur proposons un étayage soutenant dans leur vie quotidienne, tout en maintenant à l'esprit de ne pas alimenter une dépendance envers le service. Eviter cette dépendance passe par la prise en considération des capacités de chaque personne accompagnée. Les temps d'échange en équipe et les temps de synthèse avec la personne représentent autant d'occasions pour réinterroger la pertinence de l'accompagnement et tenter de le construire au plus près des demandes de la personne et de ses besoins.



Le **Centre d'Accueil de Jour** (CAJ) fonctionne 250 jours par an. Il est ouvert de 10h00 à 17h00. C'est un service qui vient compléter l'offre d'accompagnement du public. A partir d'un accueil collectif, le CAJ vise à permettre à des personnes vulnérables, isolées de rompre leur solitude et de s'insérer, s'impliquer dans un groupe.

Nous accueillons et permettons l'intégration de tout nouvel usager au sein de la collectivité. La personne va devoir s'adapter au fonctionnement du service, c'est-à-dire accepter et intégrer les règles de vie collective. Cependant l'accompagnement est individualisé et personnalisé.

Un contrat d'accompagnement est élaboré conjointement avec l'usager et le professionnel référent. Il tient compte des besoins, souhaits et capacités de la personne accueillie.

102 personnes composent la file active des usagers du centre d'accueil de jour (48 femmes et 54 hommes).

Nous avons cette année travaillé autour de la notion du « **Pouvoir d'agir** », en tentant d'exploiter outil (**formation**), support (**activités**), accès à la mobilité (**utilisation des transports en commun bus et train**) et manifestations locales (**agenda culturel de la ville de Roanne**) pour mobiliser les capacités des usagers à pouvoir agir seuls pour eux-mêmes et pour le groupe.

Conclusion :

Nous pouvons remercier toutes les personnes adhérentes à l'association APARU qui ont œuvrées pour mieux faire connaître et accepter le handicap psychique sur le territoire roannais.

Il est nécessaire de rappeler, que sans elles, les services n'auraient pas vu le jour.

Sans renier l'histoire de l'association APARU et en s'imprégnant de la culture associative de LA ROCHE cette absorption permet d'intégrer une organisation solide qui va de l'avant afin de répondre aux enjeux de demain.



Les jardins haut en couleur du CAJ

Le séminaire du 8 octobre 2018 sur la révision du Projet Associatif de LA ROCHE a déterminé des axes forts de réflexions :

- Gouvernance associative
- Connaissance des besoins et adaptation de l'offre
- Stratégie et développement commercial ; rentabilité économique
- Expertise sur le handicap psychique
- Subsidiarité, autonomie, renforcement du Pouvoir d'agir ; Pair-aidance

Nous devons nous en servir, pour la réécriture du nouveau Projet d'Etablissement du SAPHP et s'inscrire dans la devise de l'Association LA ROCHE 2024 :

« Agir et Evoluer, avec confiance pour s'adapter aux mutations en permanence »

Evolution pour s'adapter



RAPPORT FINANCIER 2018

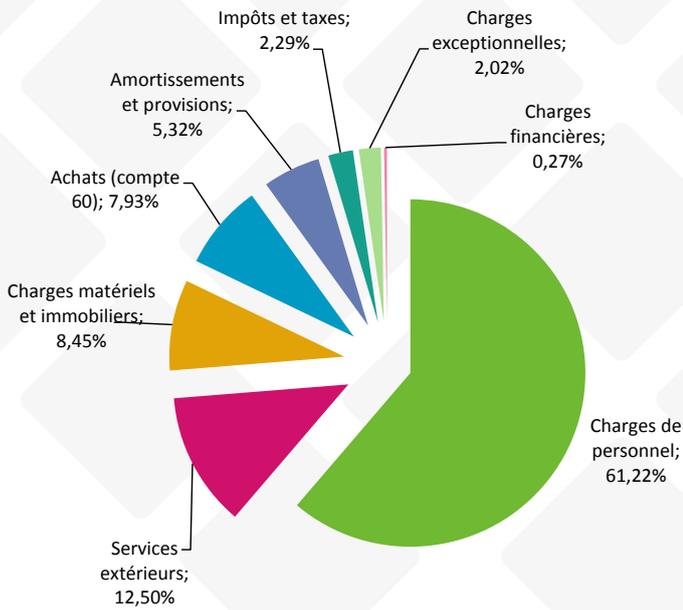
Bilan au 31/12/2018 (en K€)

ACTIF	2018	2017	PASSIF	2018	2017
IMMOBILISATIONS	6 625	6 532	CAPITAUX PROPRES	8 020	7 433
<i>Incorporelles</i>	201	37			
<i>Terrains</i>	409	407			
<i>Constructions</i>	3 957	4 065			
<i>Mat de production</i>	1 109	1 036	EMPRUNTS	1 645	1 976
<i>Autres immobilisations</i>	328	463			
<i>Immobilisations financières</i>	621	524			
STOCKS	145	145			
CREANCES	1 913	2 049	DETTES	2 808	2 396
DISPONIBLE	3 790	3 079			
	12 473	11 805		12 473	11 805

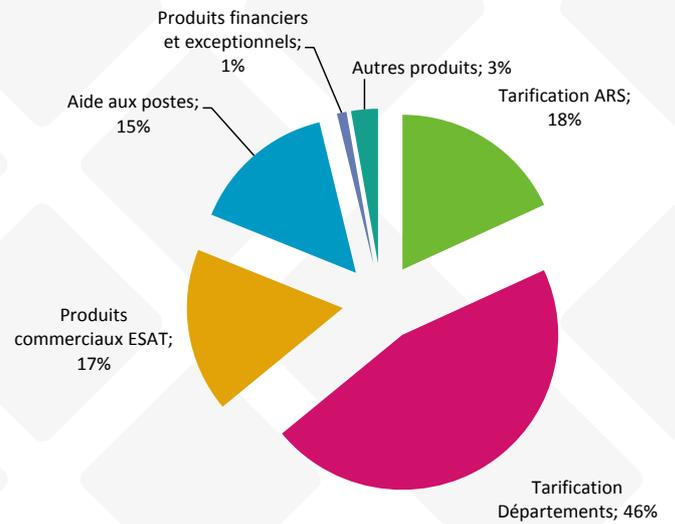
Compte de résultat au 31/12/2018 (en K€)

	2018	2017	%
Production vendue	2 926	2 519	16%
Tarification	10 687	9 314	15%
Complément de rémunération	2 510	2 257	11%
Autres produits	452	523	-14%
Total produits	16 575	14 613	13%
Achats	1 298	1 067	22%
Autres charges (S ext, I & T)	3 801	3 184	19%
Salaires et charges	10 015	8 711	15%
Amort. Provisions	870	869	0%
Total charges	15 984	13 831	16%
Résultat d'exploitation	591	782	
Produits financiers	9	10	
Charges financières	- 44	- 25	
Produits exceptionnels	156	270	
Charges exceptionnelles	- 331	- 209	
Résultat au bilan	381	828	

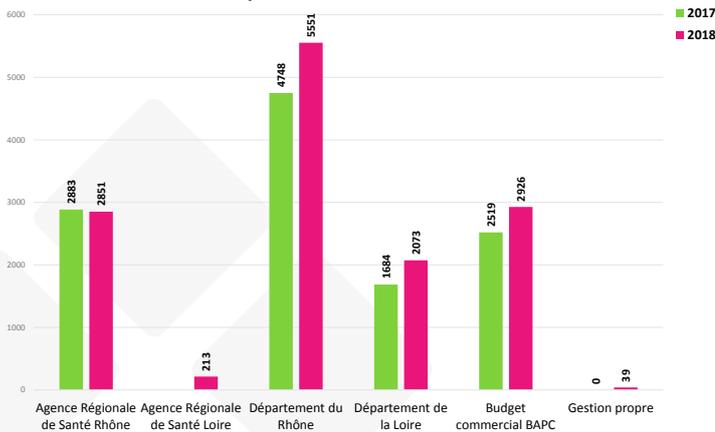
REPARTITION DES CHARGES 2018 EN % 16 359 k€



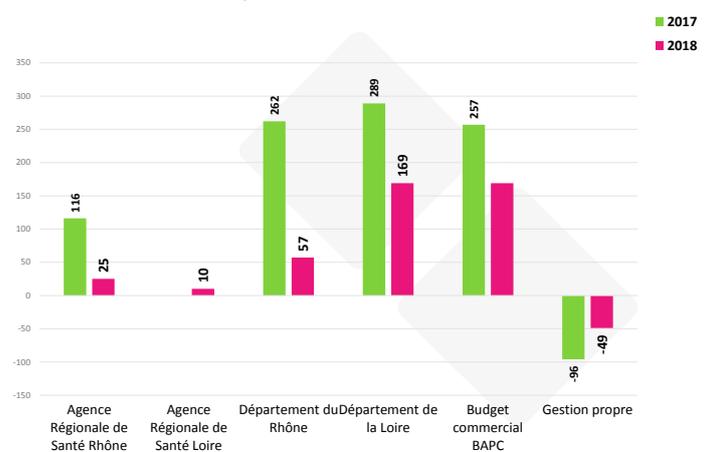
REPARTITION DES PRODUITS 2018 EN % 16 740 k€



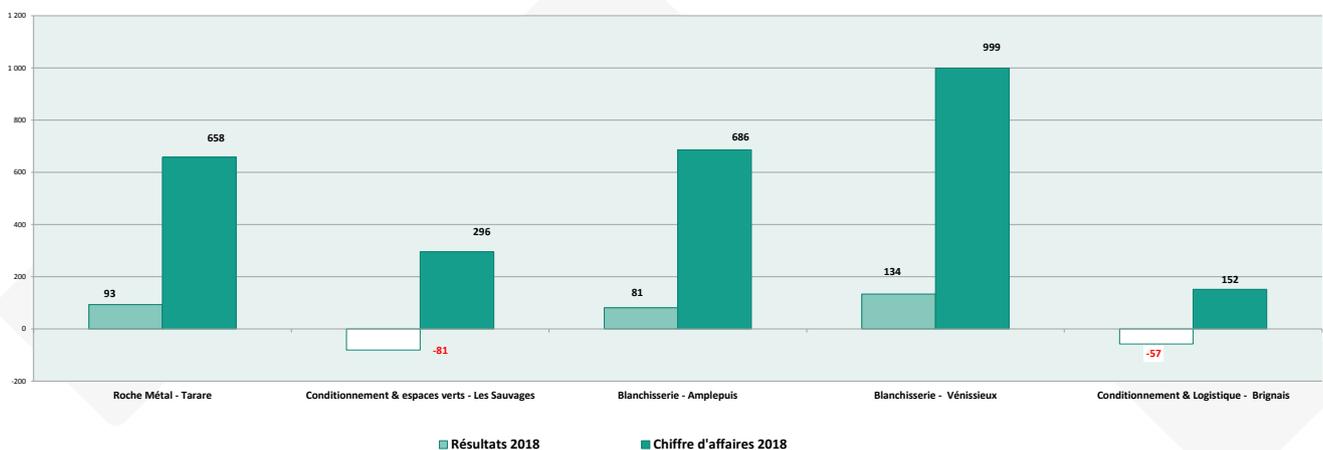
Comparatif des Ressources en K€



Comparatif des Résultats en K€



Résultat et Chiffre d'affaires 2018 - Gestion commerciale par atelier



LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

L'année 2019 va être consacrée principalement à structurer et contractualiser avec les organismes de tutelle qui nous accompagnent, les projets.

Ainsi, nous sommes entrés en négociation avec le Conseil Départemental du Rhône, dès le début d'Année, pour établir une convention tri-annuelle d'objectifs et de moyens. De même, nous entamerons des échanges conjointement avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de la Loire pour un contrat quinquennal d'objectifs et de moyens.

Les principaux projets portés sont :

- La construction d'un bâtiment moderne et adapté pour la résidence Yzeron, sur un terrain que la commune a réservé à cet effet. En parallèle, une augmentation progressive et substantielle du nombre de professionnels engagés auprès des personnes concernées est programmé ;
- La réorganisation des Services et Etablissements d'Hébergement en Plateformes de Services Territoriales (logements plus inclusifs) permettra :
 - ✓ La relocalisation du service d'accueil de jour sur la commune de Tarare, ouvert et ambulatoire, complètera l'offre actuel à destination des anciens travailleurs ;
 - ✓ La mise en place d'un dispositif de logement plus diversifié (du Foyer d'hébergement au SAVS renforcé, via le Domicile Collectif) ;
 - ✓ Le soutien de la dynamique de création de places supplémentaires sur les Foyers de Vie pour Personnes Vieillissantes, au regard de l'avancée en âge d'une partie des ouvriers des ESAT et des résidents des foyers d'hébergement, ainsi que des besoins extérieurs recensés.
- La mise en œuvre de la réorientation progressive des activités de l'ESAT des Sauvages vers des activités dites de « Terroir » pour assurer sa pérennisation et se mettre en adéquation avec les potentiels de l'environnement local. A cet effet, l'atelier Miellerie va être développé et une étude de faisabilité est en cours pour la création d'une Laiterie / Fromagerie. Dans le même temps, les démarches en vue de consolider le plan de financement du projet de Résidence Hôtelière sont accentuées avec l'appui d'un conseiller en recherche de fonds.

Enfin, sur la dimension gestionnaire, nous allons poursuivre le déploiement du progiciel (IMAGO RH notamment). Une démarche de dépôt de dossier d'agrément de frais de siège va aussi être entamée, en vue de consolider l'action des services supports aux établissements.

Une démarche appelée « Appreciative Inquiry », avec l'appui d'un groupe projet composé de 17 salariés volontaires, va associer l'ensemble des salariés, avec l'objectif d'orienter le mouvement de l'association vers l'analyse des causes du succès, ses forces et atouts, pour en déduire un avenir souhaité et désiré par le collectif. L'organisation de l'association La Roche est un lieu à explorer ! Ensemble !



Les axes du projet associatif

